

FORMULAIRE DE PROCURATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES LE 3 MAI 2018

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de BCE Inc. (assemblée) aura lieu le 3 mai 2018 à 9 h 30 (heure de l'Est), au Palais des congrès du Toronto métropolitain, 255, rue Front Ouest, Toronto (Ontario).

VOTRE VOTE EST IMPORTANT

En qualité d'actionnaire, vous avez le droit d'exercer les droits de vote rattachés à vos actions à l'égard de l'élection des administrateurs, de la nomination de l'auditeur, de l'examen d'un vote consultatif sur la rémunération de la haute direction, de l'examen d'une proposition d'actionnaire et de toute autre question dont l'assemblée peut être dûment saisie. Vous pouvez exercer ces droits de vote par procuration ou en personne à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement. Si vous recevez plus d'un formulaire de procuration, veuillez remplir, dater, signer et retourner chacun d'eux.

REMARQUES RELATIVES AU VOTE PAR PROCURATION

1. **C'est la façon la plus simple de voter.** Voter par procuration signifie que vous donnez à chaque personne nommée au verso du présent formulaire de procuration (fondé de pouvoir) le pouvoir d'exercer pour vous les droits de vote rattachés à vos actions. Si vous votez par procuration, Société de fiducie AST (Canada) (AST) ou d'autres mandataires que nous nommons **doivent recevoir votre formulaire de procuration signé ou vous devez avoir voté par Internet ou par téléphone avant 16 h 45 (heure de l'Est) le 2 mai 2018.** Il existe quatre façons de voter par procuration, tel qu'indiqué à droite.
2. Le présent formulaire doit être lu conjointement avec la circulaire de procuration de la direction 2018 de BCE affichée aux fins de consultation à l'adresse www.documentsassemblee.com/astca/bce, sur notre site Web à l'adresse BCE.ca, sur SEDAR à l'adresse sedar.com et sur EDGAR à l'adresse sec.gov.
3. **En qualité d'actionnaire, vous pouvez nommer une autre personne pour assister à l'assemblée et y exercer pour vous les droits de vote rattachés à vos actions.** Cette personne n'est pas tenue d'être un actionnaire. Si vous souhaitez nommer une autre personne que les personnes dont le nom est inscrit dans le présent formulaire, veuillez inscrire le nom de la personne que vous nommez dans l'espace prévu à cette fin. Assurez-vous d'informer la personne que vous nommez de sa nomination et qu'elle assiste à l'assemblée. À l'assemblée, elle devra s'adresser à un représentant de AST.
4. Si vous avez besoin d'assistance spéciale à l'assemblée, veuillez nous le faire savoir en communiquant avec **AST** au numéro 1-800-561-0934.

QUATRE FAÇONS DE VOTER PAR PROCURATION



PAR INTERNET

Allez à l'adresse www.astvotemaprocuration.com. Vous aurez besoin de votre numéro de contrôle à 13 caractères indiqué ci-après.



PAR TÉLÉPHONE

Composez le **1-888-489-7352** (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou le **1-800-1960-1968** (autres pays) au moyen d'un téléphone à clavier et suivez les instructions. Vous aurez besoin de votre numéro de contrôle à 13 caractères indiqué ci-après.



PAR TÉLÉCOPIEUR

Remplissez le verso du présent formulaire de procuration, assurez-vous de le signer et de le dater, et envoyez les deux pages dans un seul envoi par télécopieur au **1-866-781-3111** (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou au **416-368-2502** (autres pays) ou numérissez et envoyez par courriel à votezprocuration@astfinancial.com.



PAR LA POSTE

Remplissez le verso du présent formulaire de procuration, assurez-vous de le signer et de le dater, et retournez-le dans l'enveloppe fournie à cette fin.

Si vous votez par Internet, par téléphone ou par télécopieur, veuillez ne pas envoyer le présent formulaire de procuration par la poste.

Les formulaires de procuration soumis doivent être reçus au plus tard à 16 h 45 (heure de l'Est) le mercredi 2 mai 2018.

NUMÉRO DE CONTRÔLE

PROCURATION SOLLICITÉE PAR LA DIRECTION ET EN SON NOM

Le présent formulaire révoque tous les formulaires de procuration (se rapportant aux mêmes actions) relatifs à l'assemblée que vous avez déjà signés. Il ne sera accepté en tant que procuration valide que s'il est intact et a été signé. Si vous avez des questions sur la façon de le remplir, veuillez communiquer avec D.F. King Canada, division de Services aux investisseurs AST Inc. au 1-866-822-1244 pour un service en français ou en anglais.

NOMINATION D'UN FONDÉ DE POUVOIR

En remplissant le présent formulaire de procuration, vous nommez en tant que votre fondé de pouvoir Sophie Brochu, George A. Cope, Gordon M. Nixon ou Robert P. Dexter qui sont des administrateurs de BCE Inc., à moins que vous ne nommiez une autre personne (auquel cas, veuillez inscrire le nom de la personne que vous souhaitez nommer dans la case à droite). Votre

fondé de pouvoir assistera à l'assemblée et exercera les droits de vote rattachés à vos actions en votre nom. Votre fondé de pouvoir a les mêmes droits que vous auriez si vous assistiez à l'assemblée en personne, y compris le droit de nommer un fondé de pouvoir remplaçant. Il exercera les droits de vote rattachés à vos actions selon vos instructions dans le présent formulaire de procuration. **Faute d'instructions, les administrateurs nommés à titre de fondés de pouvoir ont l'intention d'exercer à l'assemblée les droits de vote conférés par la procuration conformément aux recommandations du conseil d'administration.** Votre fondé de pouvoir peut exercer les droits de vote rattachés à vos actions selon son bon jugement relativement à toute modification à ces questions et à toute autre question dont l'assemblée ou toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement peut être dûment saisie.

REMPLISSEZ LA PRÉSENTE SECTION POUR DONNER DES INSTRUCTIONS DE VOTE

Veuillez cocher « Pour », « Abstention » ou « Contre » selon le cas, pour chacune des questions suivantes. Les recommandations de vote sont indiquées en surbrillance au-dessus des cases.

1. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RECOMMANDE DE VOTER POUR TOUTS LES CANDIDATS.

	<input checked="" type="checkbox"/> POUR	<input type="checkbox"/> ABSTENTION
01. Barry K. Allen	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
02. Sophie Brochu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
03. Robert E. Brown	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
04. George A. Cope	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
05. David F. Denison	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
06. Robert P. Dexter	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
07. Ian Greenberg	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
08. Katherine Lee	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
09. Monique F. Leroux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. Gordon M. Nixon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11. Calin Rovinescu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12. Karen Sheriff	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13. Robert C. Simmonds	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14. Paul R. Weiss	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2. NOMINATION DE L'AUDITEUR : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RECOMMANDE DE VOTER POUR CETTE QUESTION.

	<input checked="" type="checkbox"/> POUR	<input type="checkbox"/> ABSTENTION
Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. à titre d'auditeur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3. VOTE CONSULTATIF SUR LA RÉMUNÉRATION DE LA HAUTE DIRECTION : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RECOMMANDE DE VOTER POUR CETTE QUESTION.

	<input checked="" type="checkbox"/> POUR	<input type="checkbox"/> CONTRE
Résolution consultative telle que décrite dans la circulaire de procuration de la direction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4. PROPOSITION D'ACTIONNAIRE : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RECOMMANDE DE VOTER CONTRE LA PROPOSITION.

	<input type="checkbox"/> POUR	<input checked="" type="checkbox"/> CONTRE	<input type="checkbox"/> ABSTENTION
Proposition n° 1 : Rémunération des administrateurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

VEUILLEZ SIGNER LE PRÉSENT FORMULAIRE DE PROCURATION

Le présent formulaire de procuration ne sera valide que si vous le signez. En le signant, vous autorisez le fondé de pouvoir à agir et à exercer les droits de vote rattachés à vos actions en votre nom à l'assemblée et à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement, et à exécuter vos instructions de vote. Si vous êtes un particulier, vous ou votre mandataire autorisé devez signer le formulaire de procuration. Votre mandataire pourrait devoir fournir une preuve de votre autorisation. Si les actions sont immatriculées au nom de deux propriétaires ou plus, au moins un des porteurs doit signer le formulaire pour qu'il soit accepté. Si les actions sont immatriculées au nom d'une société ou d'une autre entité juridique, un dirigeant ou un mandataire autorisé doit signer et pourrait devoir fournir une preuve attestant qu'il est autorisé à signer.

JE DÉSIRES FAIRE MA PART POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LA RÉDUCTION DES COÛTS EN CONSULTANT LE RAPPORT ANNUEL SUR INTERNET PLUTÔT QUE D'EN RECEVOIR UNE COPIE PAPIER. Nous vous remercions de cocher cette case, contribuant ainsi à protéger l'environnement et à réduire les coûts. Vous pouvez consulter nos états financiers et rapport de gestion annuels à l'adresse BCE.ca. Si vous ne cochez pas cette case, une copie papier du rapport annuel vous sera envoyée par la poste.

JE DÉSIRES RECEVOIR DES COPIES PAPIER DES RAPPORTS TRIMESTRIELS. Ces documents peuvent être consultés à l'adresse BCE.ca. C'est pourquoi, nous vous prions de ne pas cocher cette case afin de protéger l'environnement et de réduire les coûts. Si vous ne cochez pas cette case ou ne retournez pas ce formulaire, les états financiers et rapports de gestion intermédiaires ne vous seront pas envoyés par la poste en 2018.

2018
JOUR MOIS

SIGNATURE

Faute de date, la date à laquelle nous vous avons posté le formulaire de procuration sera considérée comme la date inscrite.